

CHAPITRE IV.

LES QUALITÉS ET LES DEVOIRS DU CHEF.

SOMMAIRE.

- I. LES QUALITÉS DU CHEF.
 - II. LE DEVOIR SOCIAL DU CHEF.
-

I. LES QUALITÉS DU CHEF.

123. — Dans l'analyse psychologique du combat, nous avons vu que le principal ennemi du soldat est la peur, qui peut être vaincue par les forces morales, le *patriotisme*, le *courage* et la *discipline*; ces deux dernières forces ayant d'ailleurs la première pour base.

Après avoir étudié dans le cas particulier du caractère français les procédés d'instruction et d'éducation des forces morales ainsi que les méthodes de commandement, nous sommes en mesure de préciser les qualités nécessaires au chef.

Ce n'est pas seulement en parlant des commandants d'armée que l'on peut dire: « Tant vaut le chef, tant vaut la troupe ». Cette influence de la valeur du chef est applicable à tous les grades.

L'officier doit réunir les qualités nécessaires pour remplir les deux grandes missions qui lui incombent:

Celle de conducteur d'hommes en temps de guerre;
Celle d'éducateur et d'instructeur en temps de paix.

Ces qualités sont d'ordre *physique*, d'ordre *intellectuel* et d'ordre *moral*.

1^o QUALITÉS PHYSIQUES.

124. — En temps de paix comme en campagne, le chef doit donner l'exemple. Il lui est donc indispensable d'avoir une endurance supérieure à celle de sa troupe et c'est pour lui un devoir essentiel de maintenir et de développer sans cesse ses capacités physiques par l'entraînement.

Cet entraînement ne doit pas tendre seulement à la réalisation facile des efforts musculaires demandés à la troupe, mais à la résistance aux fatigues de tout genre, aux intempéries, aux privations et aux émotions. Il se complétera par l'entraînement intellectuel.

2° QUALITÉS INTELLECTUELLES.

« La principale supériorité à acquérir par l'officier est la supériorité intellectuelle. Et il ne faudrait pas que l'orientation actuelle logique vers les exercices physiques conduise à des exagérations, à la conception de l'officier trop exclusivement sportif. La culture physique peut fort bien d'ailleurs s'allier à une excellente culture intellectuelle, sous condition que chaque chose reste à sa place. » (Commandant BOUVARD, *Les Leçons militaires de la Guerre.*)

125. — LA CAPACITÉ INTELLECTUELLE. — Nous avons dit qu'elle se mesure à la difficulté des problèmes qu'on sait résoudre, à la correction et à la rapidité avec lesquelles on sait les résoudre.

Elle est évidemment fonction de l'intelligence individuelle, mais cette faculté seule ne saurait suppléer à un défaut de connaissances acquises, au savoir. L'intelligence est un outil, le savoir fournit les matériaux que cet outil permet de combiner afin de produire l'œuvre conforme au but poursuivi.

Pour l'officier, le savoir doit comprendre non seulement les connaissances professionnelles, c'est-à-dire une bonne instruction militaire et technique, mais encore une bonne instruction générale. Cette dernière est une des conditions de son autorité sur ses subordonnés. Le service militaire obligatoire amène chaque année à la caserne des jeunes gens d'une culture intellectuelle développée, qui apportent avec eux un esprit critique auquel le chef n'échappera pas s'il ne possède pas une instruction générale suffisamment élevée.

Mais il ne suffit pas d'emmagasiner des connaissances, il faut être à même de les utiliser, de résoudre les cas concrets au combat. Et non seulement il faut les résoudre juste, mais il est indispensable de les résoudre vite.

A la guerre, les conséquences d'un retard se traduisent immédiatement par du sang versé inutilement ; et souvent par l'irréparable.

A tous les degrés de la hiérarchie, la capacité intellectuelle du chef est la résultante de son savoir et de la rapidité de son travail intellectuel

126. — LE SAVOIR. — Le savoir de l'officier qui lui permettra de résoudre les questions qui se poseront à lui dans l'exercice de ses fonctions doit être : *complet, vrai, clair et précis, bien classé et présent à l'esprit.*

1° *Complet.* — Les connaissances professionnelles de l'officier doivent être approfondies et ses connaissances générales d'autant plus étendues qu'elle sont plus indispensables pour la mise en œuvre des connaissances techniques : « Le jugement est avant tout le résultat d'une culture intellectuelle développée. » (Général X. Y., *Réflexions sur l'art de la*

Guerre.) La langue française, les applications scientifiques, l'histoire, la géographie, la législation, une langue étrangère, sont d'usage courant. L'officier aura évidemment intérêt à travailler d'autres matières, mais il faut que ce ne soit au détriment ni de ses études professionnelles, ni des connaissances générales indispensables.

Qu'il n'oublie pas surtout que les connaissances superficielles sont inutilisables. Jointes à un certain art d'étalage, elles permettent un camouflage intellectuel de surface; mais elles ne produisent que des solutions fausses ou incomplètes.

2° *Vrai.* — C'est-à-dire acquis d'après des renseignements exacts et constamment tenus à jour. Pour les connaissances en particulier que nous acquérons par expérience, méfions-nous des oublis, des illusions, des erreurs d'observation : vérifions toutes les fois que la chose est possible.

3° *Clair et précis.* — Des connaissances obscures sont inutilisables. Des connaissances imprécises ne garantissent pas contre l'erreur.

C'est en approfondissant continuellement son savoir qu'on évite ces deux défauts.

4° *Bien classé.* — Toutes les notions relatives à une même matière, après avoir été acquises et complétées méthodiquement, doivent être bien en ordre dans la mémoire. Dans ces conditions, par le jeu automatique de l'association des idées, les connaissances relatives à la question posée viennent toutes à l'esprit et s'y présentent dans un ordre logique.

5° *Présent à l'esprit.* — La rapidité de conception et d'action indispensable à l'officier ne peut être atteinte que si les idées utiles se présentent à lui spontanément. Cette qualité fondamentale, la présence d'esprit, se développe d'autant plus qu'on l'exerce davantage.

127. — COMMENT DÉVELOPPER LA CAPACITÉ INTELLECTUELLE? — Tout le monde n'est pas apte à développer sa capacité intellectuelle au même degré; mais tout officier doit chercher à l'améliorer. C'est une question de travail et d'attention. Seuls ceux qui d'avance se refusent à travailler resteront au-dessous de leur tâche.

La méthode à employer est l'entraînement intellectuel progressif, qui consiste essentiellement à acquérir des connaissances et à résoudre des problèmes mettant en jeu ces connaissances, problèmes simples au début, puis de plus en plus difficiles.

Après avoir travaillé chez lui à tête reposée, en prenant tout son temps, l'officier abordera ensuite sur le terrain d'abord seul, puis avec ses cadres, des cas concrets de plus en plus difficiles, à solutionner dans un temps de plus en plus limité. C'est par cette seule méthode que s'acquiert la qualité précieuse du coup d'œil. Qu'il s'agisse de progression sous le feu, de tir, d'organisation du terrain ou de tactique, il faut procéder de la même manière.

Pour vérifier l'exactitude de ses résultats et la valeur de son coup d'œil, l'officier devra les contrôler toutes les fois qu'il le pourra. Il fera

lui-même ou demandera à ses chefs de faire la critique de son travail. Il s'attachera à acquérir l'esprit de précision, qui seul permet de bien rédiger les ordres, d'indiquer sans ambiguïté le but à atteindre, de ne pas accepter aveuglément des renseignements incertains. A la guerre, tous les détails sont importants. Aucune opération ne peut réussir si elle n'a pas été précédée d'une minutieuse préparation qui est l'œuvre du chef.

L'officier devra mettre en pratique cette méthode pour l'entraînement de ses subordonnés et orienter dans ce sens l'instruction des cadres de son unité.

Le développement de la capacité intellectuelle a enfin pour l'officier d'autres avantages : elle élimine l'embarras, l'hésitation ; elle donne confiance en soi, en même temps qu'elle fait naître la confiance chez les subordonnés.

3° QUALITÉS MORALES.

128. — a) L'ABNÉGATION. — L'HONNEUR. — Pour être à hauteur de sa tâche, il faut que tout officier digne de ce nom réunisse un certain nombre de qualités morales indispensables.

Il ne doit pas oublier tout d'abord :

Qu' « officier » vient du mot latin *officere*, qui veut dire « servir, faire son devoir ».

Servir est une obligation de métier commune aux officiers et aux soldats.

Mais l'officier se distingue du soldat par une vertu particulière à tous ceux qui aspirent à commander, par l'abnégation volontaire.

Quant à l'honneur, c'est ce sentiment de dignité personnelle par lequel le vrai soldat s'applique à se rendre digne de l'estime de ses chefs et de ses camarades, et cherche surtout à mériter le témoignage de sa propre conscience.

129. — b) L'ASCENDANT. — L'ascendant est basé sur la confiance, le respect et l'affection que l'officier devra avant tout inspirer à ses hommes pour réussir auprès d'eux.

C'est la confiance réciproque entre les officiers et leurs hommes qui fait la vraie force de l'Armée. Sans elle, pas de résultat possible, quelles que soient la valeur des chefs et l'intrépidité des soldats.

Ce n'est pas en répétant au soldat qu'il doit avoir confiance en ses chefs qu'on le pénétrera de ce sentiment.

Le cœur n'obéit pas au commandement.

La confiance ne s'inculque pas comme une consigne.

La confiance procède de l'admiration et de la reconnaissance.

Toute supériorité morale, intellectuelle ou physique contribue au prestige du supérieur et incline le subordonné à l'obéissance.

Seules les intelligences très cultivées savent discerner la valeur exacte des idées qu'on leur expose.

L'accueil que fait la masse aux idées du chef dépend de l'impression que fait sur elle le chef lui-même.

Êtes-vous respecté, on respectera vos idées.

Êtes-vous estimé, on aura confiance dans vos conseils.

Êtes-vous aimé, on partagera vos émotions; la semence que vous jeterez dans les cœurs germera.

Quant au respect et à l'estime, l'officier ne les inspirera à ses sous-ordres qu'en ayant toujours une attitude et une conduite dignes d'un chef, et en montrant en toute circonstance une scrupuleuse délicatesse.

130. — c) L'AFFECTION. — Il n'y a qu'un moyen de se faire aimer de ses hommes, les aimer soi-même; et pour cela encore il est indispensable de les connaître chacun en particulier.

L'étude du caractère, de la valeur morale et de la vigueur physique de ses hommes n'aidera pas seulement l'officier à appliquer la formule de commandement qui convient le mieux à chacun d'eux, elle lui permettra aussi de s'intéresser à eux en connaissance de cause, de les éclairer, de les conseiller, de les encourager, de les guider; elle constituera la base même de la mise en confiance.

Mais il ne suffit pas de s'intéresser à chaque soldat pris isolément, la sollicitude du chef doit embrasser aussi les besoins généraux de la collectivité, c'est-à-dire la nourriture, le couchage, l'habillement, etc., en somme le bien-être de l'unité.

Certains officiers considèrent comme une tâche inférieure de s'intéresser aux mille petits détails de la vie domestique de leurs hommes. Ils oublient que la surveillance des rouages du service ayant trait aux besoins matériels du soldat constitue pour eux un devoir essentiel, exigeant de leur part de l'ordre, de la prévoyance, de l'esprit de suite et par-dessus tout un profond dévouement.

De tous les défauts, celui qui nuit le plus au chef c'est l'égoïsme.

Nulle part, en temps de paix, l'égoïsme n'a plus tendance à se montrer qu'aux manœuvres. L'officier y vit près du soldat; sa vraie nature apparaît toute nue, et notre troupière a vite fait de juger son chef.

L'officier qui installe ses hommes et préside aux distributions avant de songer à lui; qui simplement, sans affectation, voit ses écopés, soigne une ampoule, cause une écorchure; qui s'assure chaque soir que tout le monde a mangé et s'est reposé; qui reconforte les malingres et félicite les vaillants, confirme son autorité par ces liens fraternels, qui n'excluent nullement la discipline, et font la vraie force d'une unité.

L'officier qui aura su conquérir l'affection de ses gradés et de ses hommes aura à sa disposition un levier moral dont il appréciera toute la puissance en temps de guerre.

131. — d) LA JUSTICE. — Tout ce que fera l'officier pour être aimé échouera s'il n'est pas rigoureusement, obstinément juste.

Le Français a par atavisme latin la passion de l'égalité et de la justice.

La première condition pour être juste, — en même temps que la moins facile, — est de résister aux assauts du favoritisme d'où qu'ils viennent. Il faut pour cela une réelle force de caractère.

Il est nécessaire ensuite d'être scrupuleusement impartial en matière de punitions.

Le devoir du chef est de prévenir la punition, mais une fois la faute constatée il ne reste au chef qu'une des solutions ci-après :

Fermer les yeux : dans ce cas le chef est plus coupable que l'homme fautif ;

Faire des discours résultat nul ;

Punir seule solution efficace et morale.

Si vous ne punissez pas l'homme, pour ses camarades et pour lui la notion de justice est faussée.

Si vous le punissez justement il est délivré de sa faute, la vie normale reprend.

N'oublions pas que l'officier qui hésite à réprimer une faute flagrante, particulièrement en matière de discipline, est méprisé de ses subordonnés.

132. — e) LE CARACTÈRE. — L'homme sent instinctivement que le chef est fait pour commander.

Commander c'est imposer sa volonté.

Pour imposer sa volonté il faut en avoir.

L'officier qui ne sait pas ce qu'il veut, qui est toujours de l'avis du dernier qui parle, qui fatigue son monde par l'oscillation incohérente de ses ordres et de ses contre-ordres, est considéré par ses subordonnés non comme chef, mais comme un infirme.

133. — f) LA FOI. — L'EXEMPLE. — « L'officier qui non seulement a à donner l'exemple de l'oubli constant de lui-même, mais qui doit amener ses hommes à faire au combat le sacrifice de leur vie, doit être un « croyant » au sens pratique du mot, pour faire passer, le moment venu, dans l'âme de sa troupe la flamme sans laquelle celle-ci ne peut battre pas. » (Général X. Y., *Réflexions sur l'art de la Guerre*.) L'officier doit donc avoir la foi ; une foi d'apôtre :

Foi dans ce qu'il enseigne ;

Foi dans l'importance de sa tâche ;

Foi dans les résultats qui couronneront ses efforts ;

Foi dans la puissance de l'exemple qu'il donne chaque jour.

De tous les moyens de commandement et d'éducation l'exemple est en effet le plus fort parce qu'il est basé sur l'instinct d'imitation. En s'offrant comme modèle, il permet de montrer le but, de prouver que l'idéal à atteindre est réalisable et réalisé.

L'exemple, pour muet qu'il soit, est le plus puissant instructeur qu'il y ait au monde. Son école est celle de la vie pratique où l'enseignement se donne par l'action toujours plus convaincante que la parole. L'enseignement oral peut bien indiquer la voie, mais c'est la force persistante et silencieuse de l'exemple qui, se communiquant à tous, nous entraîne avec elle.

Ne pas pratiquer ce que l'on enseigne, c'est déshonorer sa parole. Rien n'est plus dangereux qu'un bon enseignement accompagné, par celui qui l'a donné, d'un mauvais exemple.

134. — g) LE COURAGE. — « Il faut à l'officier le courage et aussi l'endurance. Par le courage il commande le respect, il contraint l'estime, il inspire la confiance, il efface la rudesse inhérente à l'ordre.

« Le courage est une autorité morale qui augmente et dépasse celle du grade. Le chef commande par l'attitude plus que par la parole; par la parole plus que par le galon. A l'heure du péril le plus courageux devient chef de droit, du droit du plus fort.

« La rigueur du chef courageux s'excuse: on sait qu'il se commande à lui-même avec autant d'énergie qu'il commande à sa troupe. Celle du chef pusillanime apparaît comme une revanche par laquelle il veut néanmoins s'affirmer.

« Le courage du chef n'exclut pas la prudence; un sacrifice inutile et qui ne sert pas d'exemple est un crime. La vie de l'homme n'est pas une chose vaine. Le chef rendra donc manifeste qu'il a plus que personne conscience de la valeur de la vie. Il ne faut pas sacrifier sans profit, même immédiat des existences qu'on réclame pour un idéal supérieur; c'est rabaisser l'idéal et amoindrir le sacrifice. » (HUBERT, *Les Interprétations de la Guerre.*)

De l'expérience de toutes les guerres, — de la dernière comme des précédentes, — nous avons déduit les qualités morales indispensables à l'officier. Le développement et les procédés de mise en œuvre de ces qualités ne peuvent être codifiés comme l'entraînement physique et l'entraînement intellectuel. C'est que la base ici est purement psychologique; il faut s'étudier soi-même pour distinguer les sentiments à développer de ceux qu'il faut réprimer; il faut étudier individuellement ses subordonnés pour mettre en œuvre leurs qualités morales. Ce n'est plus une science, c'est un art: le travail personnel, l'observation, la réflexion, l'auto-éducation, sont les moyens d'y réussir.

135. — EN RÉSUMÉ, le chef doit avoir tout d'abord la conception exacte de l'objet de sa fonction, la vision claire du but à atteindre. Cette mise en lumière de la voie à suivre est l'œuvre de son intelligence.

Il lui faut ensuite la force morale et physique nécessaire pour marcher au but en surmontant tous les obstacles: c'est affaire de volonté, de caractère, d'entrainement.

Il lui faut enfin une raison, une force passionnelle au service d'un idéal qui l'incitera sans relâche à aller au but, et à y aller à tout prix. Ce ressort de notre fonction sera le dévouement basé sur la foi patriotique.

Mais ne nous y trompons pas. La caractéristique de notre métier d'officier est la prépondérance de l'abnégation personnelle.

C'est ce qui fait que les gens qui ne comprennent l'effort que dans la voie de l'intérêt personnel considèrent avec un certain mépris une carrière basée uniquement sur le dévouement au devoir.

Laissons-les dire.

La pratique du devoir militaire est dans une armée nationale la sauvegarde la plus précieuse de la Patrie. L'officier qui s'y consacre sans réserve met au service de son labeur quotidien un idéal qui plane au-dessus des agitations humaines. C'est pour la Patrie qu'il travaille et

non pour lui-même, c'est au service de la Patrie qu'il met toutes ses facultés, en attendant, si elle le lui demande, qu'il lui sacrifie sa vie.

Ainsi pratiqué, le devoir militaire donne au métier des armes une grandeur, une beauté et une noblesse sans égales.

A l'officier qui est vraiment à hauteur de sa tâche, qui affirme et prouve par l'exemple son autorité, la troupe française répond par la confiance. Elle se livre tout entière, sans arrière-pensée, sans réserve.

Se sentir « l'âme de sa troupe » constitue pour le chef, aussi bien en temps de paix qu'au combat, la plus haute des satisfactions morales et souvent la plus certaine de ses récompenses.

II. LE DEVOIR SOCIAL DU CHEF.

136. — L'officier peut-il, tout en remplissant son rôle purement militaire qui consiste à préparer la Nation à la guerre, avoir sur ses hommes une action bienfaisante d'ordre social ?

S'il le peut, il le doit : se dérober à ce devoir serait mal servir son pays.

Le Maréchal Lyautey a répondu à la question :

« Nul n'est mieux placé que l'officier pour exercer sur ses subordonnés une action efficace.

« En contact immédiat avec eux, il partage entièrement leurs travaux, leurs fatigues et n'en tire néanmoins aucun profit.

« Son gain ne dépend pas, comme celui des industriels, de la peine de ses hommes.

« Leurs intérêts sont, non plus opposés, mais semblables.

« L'autorité dont il est investi repose sur la loi ; elle a une sanction légale, elle échappe à toute discussion, à tout compromis.

« Lui-même est soumis à une discipline inflexible.

« Des règlements précis fixent la limite de ses exigences professionnelles. Tout concourt à dégager son indépendance personnelle et le désintéressement de son action.

« C'est donc un merveilleux agent d'action sociale. »

L'Armée étant aujourd'hui la Nation en armes, ce serait une erreur de ne pas la faire servir à l'amélioration sociale des éléments qui passent par ses rangs.

L'officier en a du reste tous les moyens.

1° L'homme lui est confié à un âge, où, sauf exceptions, il est encore malléable ;

2° Du fait que l'armée est un milieu hiérarchisé, l'officier a un immense prestige ; celui du grade. Il est le chef ; l'ascendant qui résulte de sa situation facilite sa tâche, si au prestige qu'il tient de son grade s'ajoutent des éléments de supériorité intellectuelle et morale ;

3° L'homme ne demande qu'à être convaincu.

L'Armée peut et doit être une école d'égalité et de fraternité :

Elle seule rapproche dans une même camaraderie les enfants de la Nation quels que soient leur milieu et leur situation.

Pauvre, riche, savant, patron, ouvrier, prolétaire, bourgeois vivent sur le même pied; même vêtement, même logement, même nourriture, mêmes travaux, même discipline.

L'Armée peut et doit être une école de liberté.

En apprenant à nos soldats à faire leur devoir sans contrôle quand ils sont livrés à eux-mêmes, nous les faisons travailler à la réalisation de cet idéal rarement atteint: rester discipliné dans la liberté.

L'Armée peut et doit être enfin une école de justice.

La fortune et le nom n'ont aucune part dans l'attribution des grades. Le bien général justifie seul l'autorité chez les uns, l'obéissance chez tous.

Le soldat qui aura appris à la caserne à éviter les excès, à maîtriser ses impulsions pour obéir aux ordres de ses chefs; à s'imposer des efforts continus; à exécuter ses devoirs consciencieusement; à aimer ses camarades; à respecter ses supérieurs; à sacrifier son bien-être et au besoin sa vie pour la défense de sa Patrie, sera prêt à se bien conduire quand il sera rentré dans ses foyers.

Les vertus qui font les bons soldats sont nécessaires aux bons citoyens.

Les vertus qui font les bons citoyens sont indispensables aux soldats d'une Armée forte.

L'heureuse influence que nous aurons exercée sur nos soldats laissera des traces précieuses chez les réservistes qui, à la guerre, constituent la majeure partie de l'Armée.

Ce seul point de vue suffit à justifier le devoir social des officiers.

Mais il ne suffit pas de poser le problème; il faut chercher à le résoudre pratiquement.

FAIRE AIMER LE SERVICE ET L'ARMÉE.

137. — Nous avons dit que les officiers doivent se faire aimer de leurs hommes. Cela ne suffit pas. Ils doivent faire aimer à leurs sous-ordres le métier militaire: les soldats doivent servir avec plaisir.

Regardons en face la réalité.

Le soldat arrive à la caserne sans enthousiasme, mais plein de bonne volonté. Au bout de quelque temps il semble n'avoir qu'une hâte: quitter le service le plus tôt possible. Le cri de « Vive la classe! » retentit du matin au soir dans les chambrées; il semble être complètement entré dans les réflexes du troupier.

Il ne faut pas prendre la chose au tragique, de même qu'il ne faut pas trop en vouloir à ce sentiment de faux respect humain qui porte les moins fortunés de nos hommes à ne jamais avouer qu'ils se plaisent à la caserne. Beaucoup y sont mieux traités, mieux logés et mieux nourris que chez eux; bien peu consentent à le reconnaître. Celui qui ne crierait pas au réveil: « tant de jours demain matin! » se considérerait comme déchu dans l'estime de ses camarades.

C'est un snobisme spécial.

Admirable à la guerre, mais se pliant difficilement aux exigences du temps de paix, notre soldat est frondeur; c'est un caractère de la race,

nous n'y changerons rien. Prenons ces boutades pour ce qu'elles valent et n'y attachons pas autrement d'importance.

Que l'homme désire ardemment retourner dans sa famille, reprendre ses occupations, recouvrer sa liberté momentanément aliénée, rien de plus légitime.

Notre soldat peut et doit quitter le régiment enchanté de rentrer chez lui. Mais il ne faut pas qu'il en parte aigri.

Nous devons y mettre notre point d'honneur.

Nous avons tous entendu l'ancien dire au « bleu » dans un coin de la cour : « Tu es affecté à telle compagnie, je te plains. Moi, je suis à telle autre, c'est une bonne compagnie ! »

Nous n'ignorons pas que le « carottier » appelle bonne compagnie celle où il peut donner libre cours à sa paresse ; mais nous savons aussi que ce même qualificatif est réservé à d'autres unités énergiquement commandées, où les bons soldats, c'est-à-dire tous les hommes à quelques exceptions près, servent gaiement et avec bonne humeur.

138. — Du reste, dans son robuste bon sens, la grande masse de la Nation ne s'y trompe pas.

Alors que la propagande antimilitariste, faisant intervenir l'égoïsme comme mobile, dit au prolétaire qu'il n'a aucun intérêt à servir sa Patrie, le peuple consent sans murmures à tous les sacrifices demandés par la défense nationale.

Il n'aime point la caserne.

Il part pour le régiment sans enthousiasme.

Il est gêné par le service actif, par les périodes dans les réserves et dans la territoriale, et cela depuis des générations.

Il n'en est pas moins resté obstinément attaché à une armée dont il ne connaissait en somme avant la victoire que les servitudes.

D'où on peut conclure qu'il l'aime pour elle-même.

Qu'est-ce à dire sinon qu'il se reconnaît en elle et dit instinctivement : « L'Armée c'est moi ! »

Il peut y avoir malentendu entre le peuple et quelques-uns de ces chefs qui sont chargés de l'initier au service militaire.

Il n'y en a pas entre le peuple et le principe de la Nation armée.

La condition essentielle pour que l'officier inspire à ses hommes le goût du métier, c'est qu'il l'aime lui-même.

Le soldat ne comprendra jamais la nécessité de sa propre présence au régiment, le raison des efforts quotidiens que l'on exige de lui s'il sent que l'officier n'a pas la foi dans l'enseignement qu'il donne.

Les officiers qui servent à contre-cœur, et ceux qui, chaque fois qu'ils peuvent le faire, en prennent à leur aise avec les obligations du service, ne se doutent pas qu'ils font autant de mal par leur seule présence dans l'armée que les théories antimilitaristes les plus hardies. Leur action est d'autant plus néfaste que nos subalternes sont bien plutôt portés à imiter leurs supérieurs en mal qu'en bien.

C'est par l'exemple que nous donnerons à nos subordonnés la conscience du devoir.

Si nous ne servons pas consciencieusement nous-mêmes nous ne pouvons pas exiger de nos sous-ordres ce que nous ne faisons pas.

Le voudrions-nous, nous ne l'obtiendrions pas.

C'est pour cela qu', si en aimant nos hommes et nous faisant aimer d'eux, en travaillant sans sortir de notre rôle militaire, à en faire de bons soldats et de loyaux citoyens, nous obtenons ce résultat, qu'une fois rentrés chez eux ils répondent aux accusations de ceux qui nous attaquent par ces simples mots :

« Ce n'est pas vrai.

« Voilà ce que j'ai vu.

« Voilà comment on a agi avec moi ! »

nous aurons obtenu, sans le savoir le plus souvent, la meilleure et la plus belle des récompenses, en même temps que nous aurons rempli dans le sens le plus haut et le plus noble notre devoir militaire, social et national.

ÉVITER AU SOLDAT LES DANGERS DU SERVICE.

139. — Comment, leur service terminé, les soldats emploient-ils leurs heures de liberté?

Après avoir parcouru les rues de la ville la plupart d'entre eux échouent au cabaret ou au cinéma.

L'ouvrier des villes, déjà blasé sur ce genre de distractions, sait, s'il le veut, y résister. Le paysan est plus mal placé pour se défendre contre les dangers de l'alcoolisme et des tares vénériennes.

Il prend souvent goût à des distractions qui n'existent pas dans son village et contracte des habitudes de boisson et de plaisir facile qui deviennent de véritables besoins.

Une fois libéré, il abandonne ses champs et cherche à la ville le premier emploi venu dans des conditions toujours inférieures de logement et de salubrité.

Conséquences, au moins pour quelques-uns : l'alcoolisme, les tares vénériennes, la tuberculose et le dépeuplement des campagnes.

Comment l'officier peut-il combattre les influences mauvaises qui guettent les soldats pendant leurs heures de liberté?

Deux moyens s'offrent à lui de protéger ses hommes :

Leur montrer les dangers qui les menacent et les persuader de les fuir ;

Les éloigner autant que possible de la rue en organisant au quartier ou, ailleurs des distractions saines.

C'est un devoir pour l'officier de montrer au soldat les conséquences pour l'individu, la famille et la société des maladies vénériennes et de l'alcoolisme ; de prouver au campagnard la supériorité de la vie des champs sur celle de la ville.

C'est un devoir aussi d'organiser des distractions pour lutter contre ces terribles ennemis du soldat que sont l'oisiveté et l'ivresse.

Vous avez à votre disposition deux excellents moyens de distraction.

Rappelez-vous le succès obtenu dans les cantonnements de repos, au cours de la guerre, par les soirées théâtrales et par les séances cinématographiques.

Vous recruterez toujours dans une unité française des éléments qui ne demandent qu'à distraire leurs camarades. Vous verrez très vite le genre qui plaît aux spectateurs, — genres différents suivant l'origine et le recrutement, — et vous n'aurez plus qu'à organiser votre programme.

Le cinéma peut devenir également, entre des mains expertes, un merveilleux instrument de vulgarisation scientifique tout en demeurant amusant.

On peut distraire en instruisant tout en évitant la trivialité et l'ordure.

Il faut poser en principe, quelque procédé que les officiers emploient pour distraire leurs soldats, que ceux-ci doivent être laissés entièrement libres de prendre part à ces distractions ou d'occuper autrement leurs loisirs.

De plus, tout en intervenant pour stimuler les initiatives et pour veiller à ce que les séances récréatives, bien que très gaies, ne dégénèrent pas en éléments de démoralisation, l'officier doit s'efforcer de rester dans la coulisse.

Sa présence serait à ce moment une gêne pour les troupiers et il importe que, dans leurs instants de loisir, ceux-ci puissent se détendre à leur aise, rire, chanter et bavarder.

Enfin l'officier n'oubliera pas que sa tâche professionnelle l'oblige à travailler sans cesse pour lui. A disperser son labeur sur un trop vaste champ, il risquerait d'être médiocre en toutes choses, et il n'a pas le droit de sacrifier à des tâches accessoires sa tâche militaire essentielle.

Les interventions dont nous venons de parler doivent constituer, dans la vie militaire, non pas des buts, mais des moyens.

Elles restent, en tout état de cause, strictement subordonnées aux nécessités du service, ne doivent rien retrancher, non seulement à l'instruction, mais aux devoirs militaires proprement dits : nettoyage, soin des effets, etc., qui, avec le travail et les jeux de plein air, restent une des plus sûres garanties contre les dangers du désœuvrement.

140. — Si nous faisons notre examen de conscience, nous sommes obligés de reconnaître, en toute franchise, que les résultats obtenus au régiment n'ont pas été, avant la guerre, ce qu'ils auraient pu être au point de vue social.

Voilà ce qu'écrivait à ce sujet le Commandant Ebener :

« Le service militaire obligatoire, en faisant passer toute la Nation entre les mains de l'officier, a grandi son rôle dans la mesure la plus large.

« Ce rôle il ne le remplit qu'imparfaitement, parce que s'il y est apte, il n'y est nullement préparé et que l'idée de sa mission sociale ne tient presque aucune place, ni dans son éducation, ni dans l'exercice de sa profession.

« Nous avons, nous, officiers, à remplir un devoir dont beaucoup d'entre nous ne se doutent même pas.

« On pourrait s'attendre à trouver dans le peuple la trace d'une

influence heureuse et durable, exercée par l'officier sur les jeunes Français qui, chaque année, lui passent entre les mains.

« Il s'en faut malheureusement, et nous sommes obligés de constater que les résultats ne sont pas ce qu'ils pourraient être. En somme, ce que nous rendons au pays ne paraît pas valoir beaucoup mieux que ce que nous en avons reçu. »

141. — L'Armée doit évoluer sans cesse et mettre ses procédés d'instruction et d'éducation, au même titre que ses procédés de combat, en harmonie avec les exigences du moment.

Les officiers feront bien de méditer ces paroles de M. Lavisse :

« Le chemin qui part de si loin ne s'arrête pas brusquement à nos pieds.

« Des générations n'ont pas marché pendant des siècles pour nous donner le droit de nous asseoir.

« Tout éducateur doit continuer la route en regardant non pas derrière, mais devant soi, en tenant compte des faits nouveaux et des besoins nouveaux de la Nation. »

FAIRE CONNAITRE ET AIMER LA PATRIE.

142. — Nous avons dit que les forces morales, pour donner leur plein rendement, doivent être vivifiées comme toutes les tentatives humaines par la foi dans un idéal.

C'est l'amour de la Cité qui a fait éclore et s'épanouir le génie grec.

C'est la passion de la domination qui a fait triompher la volonté romaine.

C'est du fanatisme religieux que sont sorties la civilisation et la conquête arabes.

C'est la foi dans la liberté qui a enthousiasmé les armées de la Révolution.

Quel idéal pouvons-nous mettre à la base des forces morales nécessaires à l'armée d'aujourd'hui ?

« L'homme, a dit un orateur moderne, dans tous les temps a voulu une idole. Après avoir successivement renversé la plupart de celles qu'avait créées son esprit, qu'il se rallie à l'idée de Patrie toujours jeune, toujours vivante, et valable pour tous les Français. »

143. — a) NÉCESSITÉ DE L'ÉTUDE RAISONNÉE DE LA PATRIE. — Beaucoup de gens affirment que le patriotisme ne s'apprend pas, qu'il ne se développe pas, qu'il ne se raisonne pas ; en un mot que l'on aime instinctivement sa Patrie ou qu'on ne l'aime pas.

Ce qui peut être vrai pour la masse est une erreur en ce qui nous concerne.

Le patriotisme est un sentiment.

Comme tout sentiment, l'éducation peut le faire passer de la phase instinctive à la phase réfléchie ; l'habitude, de la phase réfléchie à la phase passionnelle.

Pour avoir toute sa force, il faut que le patriotisme soit éclairé par la raison, fortifié par la réflexion et le jugement.

Il ne suffit pas d'aimer sa Patrie, il faut savoir pourquoi et comment on doit l'aimer.

Dans un pays comme le nôtre où se sont généralisées les habitudes de libre critique, le patriotisme justifié par la raison devient singulièrement plus fort.

Enfin il faut étudier le patriotisme pour pouvoir réfuter les arguments de ceux qui l'attaquent et pour nous faire à nous-mêmes un patriotisme vrai.

144. — LA PATRIE. — L'homme, avons-nous dit, est un composé d'éléments matériels et d'éléments immatériels.

La Patrie suppose aussi des éléments de deux sortes : les uns matériels, les autres spirituels.

D'une part une certaine étendue de territoire avec les richesses qu'il produit, de l'autre un capital intellectuel et moral constitué par des traditions, des croyances communes, des souvenirs communs, toutes les grandes œuvres que les concitoyens ont faites ensemble et dont il semble que tous bénéficient à quelque degré.

Aucun de ces éléments pris à part ne suffit à constituer une Patrie.

Mais s'il n'y a de Patrie que par l'association de deux facteurs analogues à ceux qui composent le corps vivant, c'est le facteur spirituel qui, dans la société comme dans l'individu, l'emporte.

145. — LES ÉLÉMENTS MATÉRIELS DE LA PATRIE. — La Nation primitive a été avant tout une association de défense et de protection commune.

Livré à lui-même, l'individu eut péri, comme ont péri les animaux mal armés pour la lutte et qui ne savaient pas se grouper.

Le groupe pouvait seul défendre la liberté, les biens des particuliers et surtout le sol, la terre des pères : la Patrie.

La Patrie chez les anciens était la part du sol, la terre où étaient déposés les ossements des ancêtres, l'enclos de la famille avec son tombeau et son foyer.

Tout ce que l'homme pouvait avoir de plus cher se confondait avec la Patrie.

En elle il trouvait son bien, sa sécurité, son droit, sa foi, ses dieux.

Le mot des Grecs « terre sacrée de la Patrie » n'est pas un vain mot.

Les anciens n'imaginent pas de châtement plus cruel que l'exil.

Les juriconsultes romains l'appellent « la peine capitale ».

L'exilé en perdant sa Patrie et son droit de cité perd tout.

Il est devenu un étranger.

Cette conception antique de la Patrie, terre des ancêtres, indique parfaitement que le lien d'hérédité qui rattache les générations actuelles aux générations antérieures est un des éléments essentiels à la constitution d'une nation.

La Nation n'est pas seulement l'ensemble des hommes dans lesquels elle s'incarne à un moment donné, mais l'ensemble des générations qui se sont succédé depuis son origine. C'est donc bien le lien du sang

qui nous fait matériellement membres de telle ou telle Nation, comme nous sommes enfants de telle ou telle famille.

Mais ces générations successives qui constituent l'être toujours renouvelé et toujours le même de la Patrie ont vécu sur le même sol.

Ce sol, elles l'ont défendu au prix de leur sang ;

Elles l'ont fertilisé par leur travail ;

Elles en ont créé et exploité les richesses ;

Elles l'ont pénétré de leur vie.

Le sol est ainsi pour une Nation ce qu'est pour une famille le patrimoine rempli de souvenirs qui passe de fils en fils.

Tout ce qu'a produit à travers les siècles l'activité continue des générations : richesses, mœurs, coutumes, institutions, lois, constitue ce patrimoine dont la communauté resserre les liens des citoyens les uns avec les autres et avec la Patrie.

C'est ce qui fait le charme particulier de la terre natale que les citoyens de chaque nation aiment pour elle-même beaucoup plus que pour sa beauté propre.

Les avantages de la situation géographique de la France, de son climat, de ses richesses agricoles et économiques, lui ont de tout temps donné à ce point de vue une place privilégiée.

Élisée Reclus a écrit : « Nul autre fragment de terre habité par les hommes n'a pris au même degré les proportions d'un grand être dont toutes les parties se tiennent par des liens indestructibles.

« Nulle part l'unité territoriale n'a plus contribué à faire l'unité politique.

« Nulle part les âmes et le sol n'ont contracté une alliance plus intime et plus forte.

« Cette unité puissante a fait la force de la France et l'a sauvée de bien des catastrophes. »

145. — LES ÉLÉMENTS SPIRITUELS DE LA PATRIE. (D'après une conférence faite par Renan à la Sorbonne en 1882.)

Qu'est-ce qu'une Nation ?

Qu'est-ce que la Patrie ?

Pourquoi la Hollande est-elle une nation, alors que le Hanovre ou le grand-duché de Parme n'en sont pas une ?

Comment la Suisse qui a trois langues, trois ou quatre races et deux religions, est-elle une nation, quand la Toscane, par exemple, qui est si homogène n'en est pas une ?

Pourquoi l'Autriche est-elle un État et pas une nation ?

A entendre certains théoriciens, une nation est avant tout un groupement de provinces effectué sous une dynastie, par ses guerres, par ses traités, par ses mariages.

Il est vrai que la plupart des nations modernes ont été faites par une famille d'origine féodale qui a constitué en quelque sorte un noyau de cristallisation.

Mais cette loi n'est pas absolue : la Suisse et les États-Unis n'ont aucune base dynastique.

C'est la race, disent quelques auteurs, qui constitue le criterium national.

Au point de vue ethnographique, la France est celtique, ibérique et germanique; l'Allemagne est celtique, germanique et slave; en Italie, Celtes, Étrusques, Pélasges, Grecs se croisèrent.

La vérité est qu'aucune des nations civilisées modernes n'est constituée par une race pure.

Ce qui est vrai de la race l'est aussi de la langue.

La langue invite à se réunir, elle n'y force pas.

Les États-Unis et l'Angleterre parlent la même langue, mais ne forment pas une seule nation.

La Suisse, au contraire, si bien faite, puisqu'elle a été formée par l'assentiment de ses différentes parties, compte plusieurs langues.

C'est qu'il y a dans l'homme quelque chose de supérieur à la langue, c'est sa volonté.

La volonté de la Suisse d'être unie l'a emporté sur la variété des idiomes.

La religion ne saurait pas plus offrir une base suffisante à l'établissement d'une nation moderne.

De nos jours il n'y a plus de masse croyant d'une manière uniforme, il n'y a plus de religion d'État.

La religion est une chose individuelle.

Chacun croit et pratique à sa guise, comme il veut.

La religion est sortie entièrement des raisons qui traçent les limites des peuples.

La communauté d'intérêts est un lien puissant entre les hommes.

Mais les intérêts seuls ne suffisent pas à faire une nation.

Un zollverein n'est pas une patrie.

La géographie, ce qu'on appelle les frontières naturelles, a certainement une part considérable dans la division des nations.

La géographie est un des facteurs essentiels de l'histoire.

Les rivières ont conduit les races, les montagnes les ont arrêtées.

Les premières ont favorisé, les deuxièmes ont limité les mouvements historiques.

Mais pas plus que la race, ou que la langue, ce n'est pas la terre qui fait une nation.

Une nation est à la fois corps et âme.

La terre fournit le corps, le champ de bataille et de lutte.

L'homme fournit l'âme.

Rien de matériel ne peut suffire à la formation de cette chose sacrée qu'on appelle une Patrie.

Une nation n'est pas un groupe déterminé par la configuration du sol, mais bien un principe, une famille spirituelle résultant des complications profondes de l'histoire. L'homme y est tout.

Une nation est donc une âme constituée par trois éléments qui à vrai dire n'en sont qu'un : l'un est dans le passé, l'autre est dans le présent, le troisième dans l'avenir.

Le premier est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs, le second le désir de vivre ensemble, le troisième la volonté de continuer à faire valoir l'héritage légué par les ancêtres.

Pas plus que l'homme, la nation ne s'improvise.

Elle est l'aboutissement d'un long passé d'efforts, de sacrifices et de l'évouements.

Avoir des gloires communes dans le passé, une volonté commune dans le présent ; avoir souffert, avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore, voilà les conditions essentielles pour être un peuple.

147. — La Patrie est donc, derrière les réalités et les œuvres extérieures, l'âme qui anime ces réalités et qui inspire ces œuvres, qui se manifeste et vit réellement dans les milliers d'âmes qui ont été et qui sont la Nation.

Dire qu'il y a une âme commune à la Patrie se réalisant dans les âmes individuelles, ce n'est donc pas parler par images, mais exprimer exactement une réalité psychologique.

L'existence même de cette âme commune implique l'existence préalable de la nation, de l'histoire nationale.

Aussi M. Lavisce a-t-il raison de dire dans son beau langage que la Patrie c'est tout simplement l'histoire nationale.

« C'est à l'école de dire aux Français ce que c'est que la France. Qu'elle le dise avec autorité, avec persuasion, avec amour.

« Elle repoussera le conseil de ceux qui diront :

« Négligez les vieilleries.

« Que nous importent les Mérovingiens, les Carlovingiens et les Capétiens ?

« Nous datons d'un siècle.

« Nous commençons à cette date.

« Belle méthode pour former des esprits solides et calmes que de les emprisonner dans un siècle de luttes ardentes où tout besoin veut être satisfait et toute haine assouvie sur l'heure.

« Ne pas enseigner le passé !

« Mais il y a dans le passé une poésie dont nous avons besoin pour vivre.

« Il faut conter et faire connaître aux paysans et aux ouvriers les Gaulois et les druides, Roland et Godfroy de Bouillon, Jeanne d'Arc et le Grand Ferré, et tous les héros de la France ancienne, avant de leur parler des héros de la France nouvelle.

« Faisons pénétrer dans son esprit cette idée juste que les choses d'autrefois ont eu leur raison et qu'on peut aimer toute la France sans manquer à ses obligations envers la République.

« On ajoute à l'énergie nationale quand on donne à un peuple l'orgueil de son histoire. »

Oui, la Patrie c'est l'histoire même de la Patrie.

La phrase fameuse : « Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire » est fautive : les peuples qui n'ont pas d'histoire n'ont pas de Patrie et sont à plaindre.

148. — *b) LE PATRIOTISME.* — La forme du patriotisme d'une nation évolue avec son histoire.

C'est ainsi qu'il ne pouvait pas y avoir de patriotisme français quand le régime féodal morcelait le pays en petits groupements indépendants.

Le patriotisme est apparu en France quand la guerre de Cent ans a ramassé la Nation contre l'Anglais et quand l'autorité royale lui a donné son unité.

Il s'est développé surtout, dans le sens où nous le concevons aujourd'hui, quand la Révolution, en opérant une unité plus étroite, a substitué au Royaume de France la Nation française, c'est-à-dire moins une expression politique qu'une personne morale.

149. — Comment les combattants de la Grande Guerre concevaient-ils au juste la Patrie, pour laquelle tant d'entre eux ont donné leur vie ?

« La plupart des hommes vivent dans une sphère étroite de sentiments et d'intérêts. Leur conception générale des choses s'arrête à l'énumération des liens sociaux qui les rattachent aux êtres familiers. La famille, les gens du village, les camarades d'usine leur tiennent lieu de Patrie, d'humanité. La famille se limite aux générations les plus proches, les corporations à l'atelier.

« La Patrie, pour l'homme du peuple, c'est le sol des aïeux, le champ qu'il a reçu de son père, qu'il a labouré et fertilisé, qu'il s'efforcera de transmettre à son fils. Déjà il lui est difficile parfois de se présenter l'unité du territoire communal, dont les parcelles font l'objet de tant de compétitions, de tant de jalousies. Celle du territoire national reste pour lui un mythe.

« La Patrie se limite pour lui aux photographies qui ornent sa cheminée, aux bornes qui témoignent de sa propriété, aux gerbes qui remplissent son grenier. Que la Patrie soit elle-même autre chose, il se peut. Mais cette autre chose n'existe pour lui que dans le rapport qu'elle soutient avec celles dont la vue nourrit son orgueil de propriétaire et sa joie de père de famille. Il accepte la guerre et le risque de la mort pour conserver son bien, pour le transmettre et aussi pour que ses enfants n'aient pas à endurer à leur tour les mêmes périls et les mêmes souffrances.

« De même la liberté pour laquelle on se bat n'est point un système de droits, mais un ensemble d'habitudes. Le soldat lutte contre l'invasion, parce qu'il ne tient pas seulement à sa vie et à ses biens, qu'elle ne menacerait pas nécessairement, mais aussi à sa langue et à ses mœurs, que bouleverserait une victoire adverse. Il ne s'agit pas seulement de vivre, mais encore de vivre d'une certaine manière, préférable parce qu'accoutumée.

« Si pour ces humbles conditions de bonheur il consent à donner sa vie, c'est qu'il lui serait pénible de renoncer à ses mœurs. Faire comme tout le monde, c'est encore la forme la plus solide du dévouement à la Patrie.

« C'est d'ailleurs le mot qui revient le plus fréquemment : « On ne peut pas rester chez soi quand tout le monde part. On se bat pour faire comme tout le monde. » Il y a dans ces affirmations autre chose

que la crainte du châtimeut, de la désapprobation ou de la jalousie publiques. Il y entre réellement le sentiment d'une solidarité indéfinie, en vertu de laquelle ces hommes qui sont accoutumés depuis si longtemps à faire les mêmes gestes aux mêmes heures, leurs labours, leurs semailles, leurs récoltes, ne peuvent quitter cette habitude parce qu'une crise soudaine suspend le rythme de leur vie ordinaire. La solidarité nationale dépasse ainsi la famille et le champ. Elle enferme le village, la contrée. Elle va se transformer encore à travers les camps et les champs de bataille.

« Les habitudes de la vie en commun, le partage des risques, la fraternité dans le combat, ont retrempe de diverses manières la solidarité primitive. L'esprit de corps s'y est ajouté. La camaraderie s'est étendue de l'escouade à la compagnie, au régiment, plus loin encore. Elle n'en est pas moins la forme la plus spontanée et peut-être la plus touchante du sentiment national. » (HUBERT, *Les interprétations de la guerre.*)

